



RÉUNION DU BUREAU REGIONAL DU 29 septembre 2025

PROCÈS-VERBAL N° 2

Le bureau est réuni le 29 septembre à l'heure 18h00, au siège de la ligue Ile-de-France de basket-ball.

L'ordre du jour est le suivant :

MEMBRES DU BUREAU		Présent	Absent
ASSET Astrid	Secrétaire générale	X	
ASSET Laurent	Pôle sportif	X	
DEVILLARD Chantal	Trésorière	X	
DUDIT Thierry	Président de la ligue IDF	X	
SOUDANI Djamel	Pôle citoyenneté et développement	X	
TOURNAY Pascale	Institut régional de formation du basket-ball	X	

INVITES		Présent	Absent
BALESTRIERE Laure	Trésorière adjointe	X	
	Directeur technique régional		
ROLLEE Stéphane	Directeur territorial	X	

1. Point d'information

Il nous manquait une médaille d'or lors de notre Assemblée Générale. J'avais promis d'aller la remettre à Madame Anne-Marie Jauberty (91), qui s'était déplacée spécialement à l'AG pour recevoir sa distinction, mais nous ne l'avons pas à ce moment-là. Samedi matin dernier, je me suis donc rendu à la journée organisée par le comité avec l'ensemble de leurs clubs, afin de lui remettre sa médaille en main propre. Elle a été récompensée pour ses 45 années de bons et loyaux services au club de Sainte-Geneviève-des-Bois. Nous avons passé une très belle matinée, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Concernant le bureau fédéral, nous n'avons pour l'instant aucune nouvelle du DTN sur la Ligue de Développement. L'idée envisagée serait de bloquer le dernier week-end de chaque mois pour organiser ces actions. Cependant, cela pose des difficultés sur certains territoires, car il faut convaincre l'ensemble des encadrants d'accepter de travailler le dimanche. Une problématique que nous ne rencontrons pas en Île-de-France, mais qui reste un frein dans d'autres ligues.

2 Validation des PV

Validation du PV de bureau N°1

Décision du bureau : Validé à l'unanimité

Validation du PV de ETR

Décision du bureau : Validé à l'unanimité

I. Pôle Financier

Finales à six : il faudrait vérifier que nous avons bien refacturé la FFBB. J'ai encore le devis sous la main, mais je n'ai pas trace de la facture pour l'Athlética.

II. Pôle sportif

- **Cas des licenciés sanctionnés de 3 fautes techniques** : les joueurs licenciés sanctionnés de 3 fautes techniques l'année dernière pouvaient être identifiés grâce au post-contrôle. Aujourd'hui, cette information n'apparaît plus dans FBI. Stéphanie PIOGER informe Emma qu'il est nécessaire de saisir manuellement toutes les informations concernant le licencié sanctionné.
Personne n'a envisagé les effets que pourrait avoir la suppression de cette sanction.
- **Statut du technicien Senior/Jeune** : certaines journées de championnat tombent en même temps que des sessions de formation destinées aux entraîneurs. À ce jour, nous ne savons pas combien de personnes sont concernées. Cependant, puisque la date de formation est imposée par la Ligue, il n'est pas possible de comptabiliser des journées d'absence pour les entraîneurs concernés.

Décision du bureau : rajouter le texte suivant dans les règlements du statut du technicien

Lorsqu'un entraîneur désigné est retenu pour participer à une action de formation organisée par la LIFBB (formation du joueur, formation de cadres, etc ...), la commission des techniciens ne considérera pas cette absence comme donnant lieu à remplacement.

- **Règle de participation au tournoi qualificatif à la région (TQR) :**

Le non-respect de la règle de participation d'un joueur ou d'une joueuse attachée à une équipe jeune d'un TQR entraîne une pénalité financière.

Proposition : Pénalité financière de 1 000€ pour non-respect de cette règle

A voter au Codir LIFBB du 4 octobre 2025

III. Pôle citoyenneté et développement

2. Formation des OTM

Pour faciliter les formations il serait souhaitable de Mettre les 24 secondes sur l'ensemble de nos rencontres ou il y a des formations

L'AFM Téléthon cherche à se rapprocher des fédérations et des ligues, pour collaborer et mettre en place un certain nombre de chose.

Est-ce que la Ligue serait intéressée pour mettre en place une collaboration avec l'AFM Téléthon ?

Décision du bureau : Le bureau a donné son accord : lors du TIC U13, un concours de tirs (lancers francs et tirs à 3 points) sera proposé à la mi-temps. Chaque participant devra verser une contribution de 2 € minimum pour y prendre part. En cas de panier marqué, il recevra un cadeau offert par la Ligue.

IV. Pôle événementiel

- **TIC U13** : il est impératif de mettre en place un fichier de rotation clair. On ne peut pas demander une organisation mi-septembre pour novembre. Je comprends que les comités départementaux soient mécontents et qu'ils me disent qu'un mois et demi de délai n'est pas raisonnable — et je leur donne raison.
Cette année, le CD94 accueillera le TIC U13 garçons au Plessis-Trévisé, et le CD93 celui des filles à Noisy-le-Grand. Merci à eux pour leur réactivité malgré le délai très court.

3. Octobre rose

Une campagne annuelle mondiale est organisée afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein et de récolter des fonds pour la recherche.

Il est proposé au bureau que la Ligue participe à cette action. Concrètement, il serait envisagé que, sur un week-end de championnat Pré-National Féminin, la Ligue reverse **3 € pour chaque panier à 3 points marqué.**

Cette proposition est soumise à l'accord des membres du bureau.

Décision du bureau : Accord à l'unanimité

V. Questions

Néant

La prochaine réunion est programmée le 20 octobre 2025

Le président clôture la réunion du bureau régional à 21H30

Président LIFBB
Thierry DUDIT

Secrétaire générale
Astrid ASSET